Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 035-213502255-20260330-112026-DE

MAIRIE de PLESDER
2, Place de l'Erable
35720 PLESDER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL du 30 mars 2026

N°11/2026

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

Date de la convocation et affichage
24/03/2026

Date de Publication de la liste des délibérations :
31/03/2026

Date de transmission en Préfecture :
31/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à vingt heures, le Conseil Municipal de PLESDER, légalement convoqué le vingt-quatre mars, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Madame Évelyne SIMON-GLORY, Maire

PRESENTS (15) : Mme SIMON-GLORY Evelyne, M. MOREL Jean-Pierre, Mme LEBRUN Evelyne, M. COQUIO Patrick, Mme BAJARD Natacha, M. BOILEAU Alexandre, Mme BLANCHARD de LA BUHARAYE Amélie, M. COLLET Alexandre, Mme CHEDMAIL Elodie, M. DOUSSAULT-LEGENDRE Kévin, Mme GUÉRIN Flavie, M. PINSEMBERT Jean, Mme MASSART-RIO Magali, M. SIMÉON Franck, Mme REGUEILLET Manuela

Mme REGUEILLET Manuela a été élue **SECRETAIRE**

N°11/2026
Création et composition des commissions municipales
Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées (5.2)

Le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil (art. L 2121-22 du CGCT).
Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission.

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret. Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations (art. L 2121-21 du CGCT).

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, Mme Le Maire propose de créer 7 commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil.

Commission finances et personnel consacrée à la préparation des budgets, au suivi de leur exécution et à l'étude de toutes les questions relatives au personnel

Commission voirie et réseaux relative à la gestion et l'entretien de la voirie communale et rurale, travaux sur infrastructures et réseaux, embellissement et espaces verts

Commission bâtiments et transition énergétique en charge du suivi et de l'entretien des bâtiments publics, projets de rénovation énergétique et accessibilité des bâtiments

Commission urbanisme et environnement chargée de l'examen des dossiers relevant du développement urbain et durable, du PLUi, de l'administration du droit des sols et du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) en lien avec la CCBR

Commission communication et animations et vie associative travaillera sur l'attractivité de la commune au travers de l'élaboration des supports de communication et la mise en place de manifestations communales

Commission enfance, jeunesse et sports traitera des questions relatives à la petite enfance, au scolaire et périscolaire, à la jeunesse et aux sports en promouvant le côté intergénérationnel et la démocratie locale

Commission affaires sociales et solidarités relative aux seniors, questions sociales et lutte contre les exclusions

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 035-213502255-20260330-112026-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **DE CRÉER** 7 commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil
- **DE PROCLAMER** élus les membres des commissions suivantes :

Commission finances et personnel

M Jean-Pierre MOREL	M Kevin DOUSSAULT-LEGENDRE
M Patrick COQUIO	M Jean PINSEMBERT
Mme Evelyne LEBRUN	Mme Magali MASSARD-RIO

Commission voirie et réseaux

M Jean-Pierre MOREL	M Alexandre BOILEAU
M Patrick COQUIO	M Franck SIMEON
Mme Evelyne LEBRUN	M Jean PINSEMBERT
	Mme Natacha BAJARD

Commission bâtiments et transition énergétique

M Jean-Pierre MOREL	M Alexandre BOILEAU
M Patrick COQUIO	M Franck SIMEON
Mme Evelyne LEBRUN	M Jean PINSEMBERT

Commission urbanisme et environnement

M Jean-Pierre MOREL	M Franck SIMEON
M Patrick COQUIO	Mme Magali MASSARD-RIO
Mme Evelyne LEBRUN	Mme Amélie BLANCHARD de LA BUHARAYE

Commission communication et animations et vie associative

M Jean-Pierre MOREL	Mme Manuela REGUEILLET
M Patrick COQUIO	M Alexandre COLLET
Mme Evelyne LEBRUN	Mme Magali MASSARD-RIO

Commission enfance, jeunesse et sports

M Jean-Pierre MOREL	Mme Elodie CHEDMAIL
M Patrick COQUIO	Mme Flavie GUERIN
Mme Evelyne LEBRUN	M Kevin DOUSSAULT-LEGENDRE
	Mme Natacha BAJARD

Commission affaires sociales et solidarités

M Jean-Pierre MOREL	M Claude COLLIN
M Patrick COQUIO	Mme Jacqueline DELAROCHEAULION
Mme Evelyne LEBRUN	Mme Mariannick LEBRETON
M Alexandre COLLET	Mme Marie-Hélène L'HERMITTE
Mme Amélie BLANCHARD de LA BUHARAYE	

Adopté à l'unanimité (15 voix POUR, 0 ABSTENTION, 0 voix CONTRE)

Pour extrait certifié conforme,
Le 31/03/2026
Le Maire,
Évelyne SIMON-GLORY